



## TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022 AUTORISATION DE RENTRER SEUL DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ (Enfant de plus de 6 ans)

*Je soussigné(e),*

Nom : Prénom :

Qualité (père, mère, tuteur...) :

*Représentant légal, autorise :*

Nom : Prénom : Âge :

Scolarisé(e) à l'école :

*A rentrer seul(e) à mon domicile.*

Arrêt de descente :

*J'atteste par la présente décharger de toute responsabilité la commune dès lors que mon enfant aura quitté le bus.*

Fait à : le

Nom : Prénom :

Signature

- *Les élèves de classe élémentaire et de plus de 6 ans peuvent monter de façon autonome à l'arrêt indiqué sur leur carte mais ne sont pas autorisés à descendre sans la présence d'un adulte sauf autorisation spécifique des représentants légaux.*
- *Par contre, la présence d'un représentant légal est obligatoire pour les élèves de maternelles et pour les élèves élémentaires jusqu'à 6 ans révolus.*